



La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

17 septembre 2008

Numéro 283

Par l'équipe du Collectif

MISSION COLLECTIVE:



SEMAINE NATIONALE D'ACTION
22 AU 26 SEPTEMBRE 2008

Des outils de mobilisation et de promotion

Trois outils ont été produits pour faciliter votre travail durant la campagne. Vous les trouverez sur le site du Collectif.

1. Un communiqué de presse modèle pour la Semaine nationale d'action peut vous servir à convoquer les médias et à leur présenter les actions que vous comptez faire pendant la semaine.
2. Des trucs et astuces pour publier un texte d'opinion vous aideront pour la réflexion, la rédaction, l'envoi et les animations de groupes sur ce moyen d'expression.
3. Une lettre-type vous permettra d'aller chercher des appuis de auprès des municipalités de votre région.

Rappelons que les créations collectives de la journée *ENSEMBLE, Autrement! 2008* sont également en ligne. En espérant que ces outils pourront vous être utiles et vous inspirer.

Les appuis

Il est important de retourner le plus régulièrement possible les cartons signés afin que le grand total national soit représentatif de la mobilisation et de votre investissement. Si, pour des raisons de frais postaux, vous préférez attendre, il serait bien d'effectuer au moins un envoi pendant la Semaine nationale d'action pour que l'on puisse avoir un bilan positif à présenter aux médias.

À ce jour, nous avons reçu 20 979 cartons signés et 395 lettres d'appui d'organisations.

On se met à jour

Le temps avance... et nous aussi! Les cartons de pétition signés reviennent en grand nombre au Collectif ces jours-ci. À la veille de la Semaine nationale d'action, c'est de bon augure. Voici une mise à jour des trois revendications de la pétition *MISSION COLLECTIVE*.

Tout d'abord, la revendication sur les services publics, peu développée dans le Cahier d'accompagnement, a été précisée en tenant soigneusement compte des demandes actuelles des mouvements sociaux actifs dans la lutte à la pauvreté. Nous publions aujourd'hui sur notre site internet la position détaillée du Collectif (voir http://www.pauvrete.qc.ca/rubrique.php?id_rubrique=170).

Pour ce qui est des deux revendications qui touchent les revenus, il est clairement indiqué sur la pétition que ces montants doivent être ajustés annuellement, puisque le coût de la vie augmente continuellement.

Par conséquent:

- la revendication pour le salaire minimum, ajustée à l'augmentation du seuil de pauvreté

en 2008, est désormais de **10,43 \$/heure**. Mais c'est toujours le même principe : que le travail à temps plein permette à une personne seule de sortir de la pauvreté.

- la mesure du panier de consommation (MPC), qui sert de repère pour la hausse des protections publiques, est ajustée à **13 472 \$/an** pour 2008. Le principe de la revendication demeure celui du droit à une vie digne et en santé.

Notre mobilisation est essentielle. L'État a le devoir d'assurer la réalisation des droits humains pour touTEs les citoyenNEs. Il le fera en dispensant les services publics reliés aux droits socio-économiques comme la santé, l'éducation, le logement. Il le fera aussi en assurant une juste rémunération du travail, par le salaire minimum, et en assurant un revenu de base aux personnes en situation de pauvreté. Ce qui n'est pas une faveur ou un traitement spécial, mais la façon de créer les conditions concrètes de l'exercice des droits pour toutes les personnes. Ici comme ailleurs, la justice exige de combattre les inégalités.

Voici, en résumé, ce que signifie l'accès à des services publics universels de qualité :

En éducation, c'est d'abord la gratuité de la formation scolaire; c'est aussi des services suffisants, notamment en alphabétisation et en formation professionnelle.

Les coûts de l'**énergie** doivent être maîtrisés : gel des tarifs d'électricité, mesures d'efficacité énergétique; il faut protéger le revenu disponible des personnes en situation de pauvreté contre les hausses de prix.

Le système de santé doit demeurer gratuit et universel, les services à domicile et les ressources en santé mentale doivent augmenter et la gratuité des médicaments doit être assurée à toute personne dont le revenu est inférieur à la mesure du panier de consommation.

Le parc de logements sociaux doit doubler, il faut un registre des baux et un code provincial du logement pour assurer des normes de salubrité et de sécurité.

Les services publics de garde doivent continuer à se développer et être plus flexibles; la tarification doit être compensée pour les familles sous le seuil de faible revenu.

Le transport collectif, urbain, rural et adapté, doit être plus largement financé et les tarifs doivent être réduits pour toutes les personnes.

L'accès à la justice doit être restauré par une hausse des seuils d'admissibilité à l'aide juridique.

Quand le pacte social et fiscal est en jeu

Le 14 octobre prochain, il y aura des élections fédérales. Même si l'action du Collectif s'adresse prioritairement au gouvernement du Québec, il y a de bonnes raisons de s'intéresser à la campagne électorale en cours.

Au Québec, on a une cible.

Le gouvernement fédéral doit contribuer.

Avec la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, l'Assemblée nationale s'est donné comme cible « d'amener progressivement le Québec d'ici 2013 au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres ». À l'intérieur de ses champs de compétence, le gouvernement fédéral doit faire sa part.

Un premier pas pour Ottawa serait de mettre en oeuvre une politique fiscale plus juste. Au Collectif, on parle souvent du pacte social et fiscal pour aborder la question de la redistribution de la richesse. Il ne faut pas oublier que la part des dépenses fédérales de programmes au Québec, en proportion de la population, est comparable aux dépenses annuelles du gouvernement québécois dans ses propres programmes, soit environ 48 milliards de dollars par année.

Une part importante de l'argent administré par le gouvernement canadien sert à financer les programmes sociaux des provinces. Il est aussi utilisé pour soutenir le revenu de nombreux citoyenNEs, que ce soit par les prestations pour les personnes aînées, l'assurance-emploi ou les prestations pour enfants.

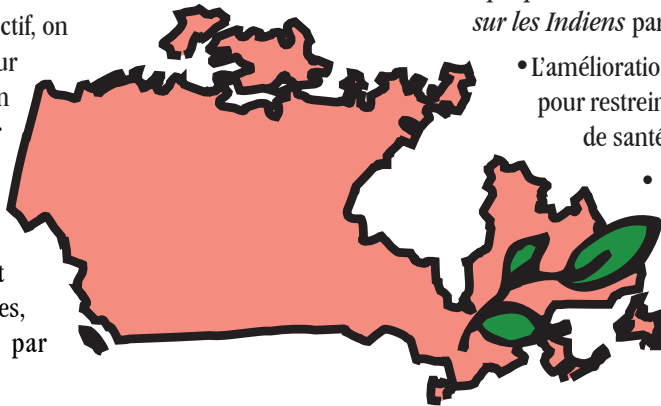
Malheureusement, tant le gouvernement conservateur du Premier Ministre Harper que celui de son prédécesseur, le libéral Paul Martin, ont choisi d'utiliser massivement les surplus budgétaires pour diminuer les impôts et les taxes et pour réduire la dette canadienne. Par exemple, dans l'énoncé budgétaire de l'automne 2007, le ministre des Finances, Jim Flaherty, annonçait 60 milliards de dollars en baisse d'impôts et de taxes pour la période 2007-2012. Cette orientation a contribué à agrandir les écarts de revenus entre les riches et les personnes qui vivent des situations de pauvreté. Il ne faut pas oublier que les surplus fédéraux sont le fruit de coupures sauvages dans les programmes et les transferts vers les provinces au cours des années 90.

Un des principes défendus par le Collectif depuis le début devrait aussi s'appliquer aux actions du gouvernement fédéral : l'amélioration du revenu du cinquième le plus pauvre de la population doit primer sur l'amélioration du revenu du cinquième le plus riche. Tant au niveau des programmes qu'au niveau du soutien au revenu, le fédéral peut faire mieux, beaucoup mieux.

Des demandes déjà sur la table

Il ne faut pas oublier que dans le mouvement citoyen, de nombreux groupes portent des revendications qui demandent aux politicienNEs d'Ottawa de prendre leur responsabilité. Il est important de mettre de l'avant ces revendications touchant la lutte à la pauvreté. En voici quelques-unes:

- Le financement de la construction de nouvelles unités de logement social.
- Des investissements majeurs dans la lutte contre l'itinérance.
- Un refinancement des groupes en alphabétisation et des groupes de défense de droits.
- La signature par le Canada de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et le remplacement de l'actuelle *Loi sur les Indiens* par une *Charte des Premières Nations*.
- L'amélioration de la *Loi canadienne sur la santé* pour restreindre la place du privé dans les systèmes de santé provinciaux.
- L'amélioration des critères d'admissibilité ainsi que du niveau des prestations de l'assurance-emploi.
- Un salaire minimum fédéral à 10.43 \$ de l'heure.



Des actions à poser

Le Collectif et son réseau sont prioritairement actifs autour de la campagne *MISSION COLLECTIVE : bâtir un Québec sans pauvreté*. TouTEs sont invitéEs à profiter des élections pour faire la promotion des trois revendications. Ceux et celles qui en ont l'occasion peuvent même interpeller les candidatEs sur le contenu de la pétition en leur demandant ce qu'ils et elles feraient comme députés fédéraux pour permettre au Québec d'atteindre la cible de 2013. Et tant qu'à y être, pourquoi ne pas leur faire signer un carton de la pétition ?

De nombreux groupes sociaux vont organiser des actions faisant la promotion d'une société plus juste et équitable au cours de la période électorale. C'est un bon moment pour le mouvement citoyen d'exprimer une vision commune d'une société prônant le respect et la promotion des droits sociaux, des droits des femmes, d'un environnement viable, de la paix, de la culture, de la démocratie, de la justice sociale et des droits des travailleurs et travailleuses. Il est à noter qu'une action se prépare présentement pour le 5 octobre à Montréal et que d'autres pourraient s'organiser ailleurs au Québec.

Soyons vigilantEs et positionnons-nous pour que le prochain gouvernement fédéral fasse sa part dans la lutte à la pauvreté. 🌱

